

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1496**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de chantier du bâtiment

Nouvel intitulé : Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association centre d'études supérieures industrielles (CESI)	Directeur du CESI

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de chantier du bâtiment assure la préparation, l'organisation, le suivi technique et économique du chantier. Il anime les équipes de réalisation dans un souci permanent de sécurité, de qualité et d'épanouissement des hommes.

Il développe la qualité dans la réalisation des travaux, et dans les relations avec les différents participants du chantier, afin d'obtenir la satisfaction du client et améliorer les marges de l'entreprise ainsi que le climat relationnel.

Maîtrisant les techniques de construction et les normes, les contraintes, réglementations et démarches Qualité, Sécurité, Environnement et les risques liés aux métiers, sur les plans technique et organisationnel, le titulaire de la certification est capable de :

- 1) préparer un chantier (interpréter tout type de plan, décomposer les travaux en tâches, calculer des budgets d'heures, constituer l'équipe et organiser le travail...)
- 2) planifier un chantier (en coordonnant et optimisant les tâches par notamment la maîtrise des méthodes et outils informatiques adaptés...)
- 3) mettre en oeuvre les techniques de chantier (vérification de la nature des sols, choix des matériels les plus adaptés à la nature et aux contraintes du chantier, conception et mise en oeuvre de coffrage...)
- 4) assurer la gestion opérationnelle et financière du chantier (approvisionnement en matériaux et matériels, contrôle des dépenses, suivi des tâches au pourcentage d'avancement, gestion des relations avec les fournisseurs, respect des délais...)
- 5) Manager et motiver une équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

BTP (gros oeuvre - VRD - TP), construction.

- Responsable de chantier - Chef de chantier
- Commis de chantier
- Conducteur de chantier
- Chef de chantier gros oeuvre
- Chef de chantier second oeuvre
- Chef de chantier TP

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se font tout au long de la formation et reposent sur les quatre éléments suivants : - un système de contrôles continus des connaissances et des capacités par modules dans les matières techniques et organisationnelles,

- une étude de cas permanente 'fil rouge' tout au long du parcours permettant de projeter sur un exemple concret les fruits des acquisitions théoriques au fur et à mesure de la formation,

- la soutenance d'un mémoire de fin de parcours sur la mission de chantier prenant en considération tous les aspects d'un chantier depuis le cahier des charges jusqu'à la fin de sa réalisation.

- l'évaluation en milieu de travail, tant du point de vue technique que comportemental et organisationnel

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	Jury national unique composé d'1 Président, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes et de 2 professionnels du métier.
Après un parcours de formation continue	X	Jury national unique composé d'1 Président, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes et de 2 professionnels du métier.
En contrat de professionnalisation	X	Jury national unique composé d'1 Président, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes et de 2 professionnels du métier.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Jury national unique composé d'1 Président, de 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes et de 2 professionnels du métier.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

15/12/92

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

ASSOCIATION CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES INDUSTRIELLES (CESI) 297, rue de Vaugirard
75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Nantes, Rouen, Bordeaux, Lyon

Historique de la certification :

Certification suivante : Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics